

Etablissements classés

(Commodo / Incommodo)

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, l'administration communale de Consdorf porte à la connaissance du public qu'en date du 01 août 2019, AGRO PROJEKT S.A., a introduit auprès du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, pour compte de Mme AUDRY-WILLEMS Cilly, une demande en autorisation relative à

agrandissement d'une étable et nouvelle étable (total 368 animaux) à Braidweiler, 16, rue du village
(établissement de la classe 3)

Fin d'affichage : 16 octobre 2019 inclusivement

Consdorf, le 06 septembre 2019
la bourgmestre, le secrétaire communal,

